AGENCE FRANCE ENTREPRENEUR

Entreprendre en milieu rural

Les guides de l'AFE

Dossier actualisé en février 2018

La version initiale de ce dossier a été relue par les intervenants suivants :

Claire Lelièvre, cofondatrice du magazine *Village*.

Georges Persoz, responsable du service “Réinsertion par l’emploi en milieu rural“ à la Fondation Raoul Follereau.

Éric Sube, association Rézo 4, groupe d’entrepreneurs et d’acteurs du développement économique en Haute-Provence.

AVERTISSEMENT IMPORTANT

En application du Code de la propriété intellectuelle, IL EST INTERDIT DE REPRODUIRE intégralement ou partiellement ce document, sur quelque support que ce soit, sans l’autorisation préalable écrite de l’AFE. Pour toute demande : Formulaire de contact

© AFE 2018

AGENCE FRANCE ENTREPRENEUR

Sommaire

1 – DIFFERENTES ACTIVITES A EXERCER 5

ACTIVITES 5
APTITUDES 11

2 - REPERES SOCIO-ECONOMIQUES 12

LE MARCHE 12
ÉVOLUTION 14
CLIENTELE 16

3 – MOYENS HUMAINS ET MATERIELS 17

RESSOURCES HUMAINES 17
S'INSTALLER 18
ACHAT D'UN COMMERCE A LA CAMPAGNE 19
ÉQUIPEMENTS – IMMOBILISATIONS – INVESTISSEMENT DE DEPART 20

4 - LES ELEMENTS FINANCIERS 21

CHIFFRE D'AFFAIRES – FACTURATION 21
FINANCEMENT – AIDES SPECIFIQUES 21

5 – INFORMATIONS SOCIALES ET FISCALES 25

CONTEXTE GENERAL 25
STATUT POUR ENTREPRENDRE A LA CAMPAGNE 25
PLURIACTIVITE 26
ORGANISMES SOCIAUX 26
FISCALITE 27

6 – CONTACTS UTILES 28

INSTITUTIONNELS 28
ORGANISMES PROFESSIONNELS 28
FORMATION 31
SALONS, MANIFESTATIONS, CONCOURS 32

7 – SOURCES D'INFORMATIONS 33

LIENS UTILES 33
OUVRAGES, ETUDES, ARTICLES, FILMS 33
MEDIAS/REVUES 36

© AFE 2018

"Il n'y a pas de territoire sans avenir, il n'y a que des territoires sans projet."

Le monde rural vous tente ? Vous envisagez une installation ou une reconversion loin de la ville ? **Lisez attentivement ce dossier** qui vous fournira de nombreuses informations et repères pour avancer pas à pas dans votre projet en vous donnant les meilleures chances de réussite.

Qui n'a pas rêvé de partir s'installer à la campagne ?

Le mouvement actuel de migration de la ville vers la campagne serait-il devenu au fil des années un véritable phénomène de société ? Il est en tout cas confirmé par les chiffres des recensements successifs de l'Insee. C'est aussi un fait relayé par les médias et de nombreuses associations qui ont vu le jour afin d'aider les citadins à concrétiser leurs projets d'implantation en milieu rural.

Appuis, bonnes volontés, structures, centres de ressources, formations, outils, recueils d'expériences… de nombreuses initiatives ont vu le jour sur tout le territoire pour accueillir, orienter et accompagner les porteurs de projet de création ou de reprise d'activité. Encore faut-il pouvoir les identifier et comprendre leur rôle et leurs spécificités.

Quelques idées fortes :

- Au-delà du projet d'entreprendre, reconstruire sa vie à la campagne, c'est un changement radical de situation qui doit être fait en connaissance de cause et sans précipitation. Il s'agit d'un projet global de vie (logement, loisirs, activités culturelles et sociales, qualité de vie, éducation et équilibre des enfants…), avec comme porte d'entrée la personne qui conduit le projet (c'est-à-dire « vous ») et son entourage familial.

- On ne s'improvise pas sans risques dans un nouveau métier tout en quittant ses repères géographiques et amicaux.

- Le succès repose sur une bonne préparation des projets, tant par leurs auteurs que par les territoires. Certains d'entre eux ont d'ailleurs mis en place des dispositifs d'accueil pour faciliter l'arrivée des néo-ruraux.

- On peut créer en milieu rural mais aussi reprendre une entreprise existante. Il faut y penser ! Les territoires ont plus que jamais besoin de préserver les activités existantes et sont prêts à aider les personnes ayant un projet de reprise.

Commencez par vous poser les bonnes questions : accéder au questionnaire.

© AFE 2018

1 – Différentes activités à exercer

Activités

Parmi les activités les plus courantes quand on s'installe à la campagne, on trouve :

- **Le tourisme rural ou vert**

Après une décennie de croissance, un afflux de la clientèle étrangère et une professionnalisation de l'offre, **l'activité des gîtes ruraux et des chambres d'hôtes marque le pas** : il existe de nombreux établissements classés et des labels (Gîtes Panda, Hôtels au Naturel, etc.). Mais attention, les gîtes et chambres d'hôtes sont peu rémunérateurs, la demande n'existe pas partout et il faut désormais compter avec les particuliers qui louent tout ou partie de leur logement pendant leurs week-ends ou vacances sur les plateformes collaboratives telles qu'Airbnb !

Une opportunité : reprendre une activité existante, car les créateurs de gîtes et chambres d'hôtes commencent à avoir l'âge de passer la main. À ce propos, Doubs Tourisme a mis en place une plateforme d'aide à la cession et reprise d'hébergements touristiques.

En 2016, Guy Hoquet immobilier a fait réaliser un sondage par Opinion Way dont les résultats sont éloquents : plus d'un tiers des Français voudrait reprendre un gîte et 42 % d'entre eux opterait pour le télétravail.
"De plus en plus de Français tentés de (re)vivre à la campagne"

À lire : le dossier "Que seront gîtes et chambres d'hôtes dans 10 ans ?" (*Accueillir Magazine*, janvier/février 2016).
"6 choses à savoir avant de tout quitter pour ouvrir une maison d'hôte" – *L'Express 2017*

À réécouter sur France Inter, "Chambres d'hôtes : comment réussir sa nouvelle vie ?", février 2016.

À noter : pour bénéficier d'exonérations fiscales et foncières, les gîtes ruraux doivent être classés meublés de tourisme (en savoir plus).

En général, pour la réussite d'un projet, tout dépend de la localisation, de l'accessibilité, du prix, du confort, du charisme et du professionnalisme des propriétaires (activité,

© AFE 2018

prestations proposées). Il faut être conscient des contraintes de la saisonnalité sur ses choix de vie (le travail est là pendant les vacances). Ce genre d'activité peut assurer des revenus complémentaires, voire relatifs, et contribuer à maintenir un emploi à la maison.

Hormis les secteurs classiques de l'hébergement et de la restauration, **des activités se créent autour du patrimoine, de la nature, de l'animation et des loisirs**.

À découvrir : les conseils d'Hélène Puzin, interprète des patrimoines, interviewée par Business Women.

Le vélo est une source d'inspiration, avec l'organisation de circuits par exemple dans le Bourbonnais Aventura Vélo.

La Fondation de France a lancé un appel à projets pour soutenir les projets innovants facilitant l'accès à une activité sportive pour les personnes qui en sont éloignées (personnes âgées, bénéficiaires des minima sociaux…).

Les projets culturels

Il faut susciter la demande ! Une bonne initiative consiste à repérer des structures qui existent déjà et d'y greffer si possible son projet. Ces organisations sont à rechercher à la fois au niveau local (des compagnies ou plus souvent des associations locales) et au niveau départemental et régional (des fédérations associatives, culturelles, d'éducation populaire qui font de la diffusion culturelle en milieu rural).
Un exemple intéressant : Une star académy rurale dans le département de l'Ain. Une commune de 1 500 habitants dans l'arrondissement de Bourg en Bresse a transformé une friche industrielle en centre artistique en milieu rural.

La création ou, plus fréquemment, la reprise d'un commerce

Les besoins des territoires sont avant tout des besoins en **transmission reprise d'activités commerciales, artisanales**, etc. (le tout étant de préserver des activités existantes : commerce, artisanat, hôtellerie, en embauchant du personnel qualifié, ce qui n'est pas toujours facile). En effet, bon nombre de chefs d'entreprise ont plus de 55 ans et ont intérêt à céder leur affaire quand elle est encore transmissible.
Consultez sur le site de l'AFE l'Espace repreneur/cédant.

Le commerce multi-services : la demande est forte dans ce domaine mais les offres sont rares dans les communes de moins de 2 000 habitants. De plus, la rentabilité n'est pas toujours assurée. A découvrir : le comptoir de campagne, un réseau de commerces multi-services organisé par grappe afin de mutualiser les coûts.

Le commerce alimentaire, le café et la supérette du village (avec des tournées de commerçants ambulants dans les hameaux isolés) attirent également beaucoup de

© AFE 2018

porteurs de projet. Une reprise dans ce domaine aura plus de chances de succès si le village est en phase de revitalisation, avec une aide à l'installation de nouveaux arrivants.

Quelques concepts intéressants :

- Les Bistrots de Pays sont aujourd'hui développés dans toute la France et sont destinés à rétablir ou à maintenir le seul commerce du village qui fait bistrot, épicerie, produits locaux, dépôt de pain…

- Il existe aussi des conciergeries du territoire afin de favoriser l'offre de différents produits et services sur un même site (voir le dossier AFE "Monter un service de conciergerie").

- L'opération "Boutique à l'essai", financée par des collectivités locales et dédiée à la revitalisation des centres villes et centres-bourgs, permet aux personnes qui souhaitent ouvrir un commerce (hors commerce de bouche) de tester leur concept pendant 6 mois.

- En décembre 2017, Jacques Mézard a lancé le plan gouvernemental de revitalisation des centres de villes petites et moyennes baptisé "Cœur de ville".

- **Le métier artisanal, l'artisanat d'art**

L'apprentissage du métier d'artisan, après une carrière ou des études dans un autre domaine, est l'occasion pour certains de quitter la ville. Les possibilités sont nombreuses : boulanger, mécanicien, coiffeur, menuisier, maçon, restaurateur de maisons anciennes, poissonnier, fleuriste, teinturier, etc.

Autres exemples d'activités (d'inspiration traditionnelle) : fournil bio, fabrication de confitures maison, brasserie artisanale, fromagerie, vannerie, savonnerie, etc.
"Face aux délocalisations, éleveurs et artisans s'organisent pour faire renaître la filière de la laine en France" - 2017

© AFE 2018

- **L'agriculture** (culture et élevage, commercialisation de produits agricoles, cueillette, distribution de proximité des produits du terroir).
  Le maraîchage et l'apiculture sont très prisés des néo-ruraux. L'agriculture biologique, la biodynamie, la permaculture, etc., se développent ; de nouvelles filières et de nouveaux produits apparaissent : le quinoa en Anjou, les algues (il existe une fédération, les Spiruliniers de France), les insectes (certains montent des fermes d'insectes, comme Micronutris), etc.

  On peut **tester une activité** en faisant du *woofing* : c'est le fait de vivre, quelques jours ou quelques semaines, chez des hôtes paysans (pratiquant souvent l'agriculture biologique) pour partager leur quotidien et leurs activités en échange du gîte, du couvert et d'un partage de connaissances.

Il existe des **couveuses d'activités agricoles** qui permettent aux futurs paysans de tester la viabilité de leur projet de maraîchage biologique.
Exemples : Les Prés d'Amont, à Blois, dans le Loir-et-Cher ; la couveuse Chrysalide dans le Pas de Calais

Dans le secteur agricole, la transmission d'entreprises et d'exploitations est un enjeu économique et paysager décisif. 61 % des exploitants agricoles ont entre 40 et 60 ans (source : Agreste).

Voir aussi la vidéo "Ma ferme, je ne la ferme pas", du réseau rural régional Alsace.

À noter : certains intermédiaires et distributeurs, comme La ruche qui dit oui ou le réseau Biocoop, sont très engagés dans le développement d'une agriculture locale de qualité.

- **Les professions libérales**

Toutes les activités professionnelles peuvent être exercées en milieu rural. C'est le cas également des professions libérales.

Il est ainsi possible de se lancer dans la santé, trop souvent négligée à la campagne : le nombre de médecins et d'infirmiers ne cesse, en effet, de décroître en zone rurale depuis quelques années. Les maisons de la santé tentent de les attirer. Voir le document "Lutte contre les déserts médicaux : ce qu'il faut savoir", sur le site du gouvernement.

© AFE 2018

- **Les services aux personnes** ont tendance à se développer, notamment depuis la loi Borloo, auprès des personnes âgées ou des tout-petits ; d'une façon générale, les services de proximité répondent à de réels besoins. Les jeunes adultes veulent bénéficier des atouts du milieu rural tout en réclamant les mêmes services qu'en ville. Comme ailleurs, le problème est la solvabilité des ménages, et le succès, fragile à la ville comme à la campagne, dépend souvent du soutien des collectivités ou des organismes sociaux concernés.

- Les projets liés au développement du **numérique** (télétravail à la maison ou en espace de *coworking*), et plus généralement les services aux entreprises. Continuer d'exercer le même métier qu'auparavant en ville est sans doute la situation la moins risquée : garder sa clientèle, en étant joignable ou rapidement opérationnel grâce au numérique et au TGV !

  À noter : Simplon, réseau de fabriques sociales du numérique, a ouvert plusieurs antennes en milieu rural (Ardèche, Lozère, Pays de Verdun, Normandie, etc.). Il propose des formations gratuites et intensives de 6 mois au développement des applications Web et mobile avec un accompagnement vers l'entrepreneuriat numérique. Il s'adresse prioritairement aux **jeunes de moins de 25 ans,** peu ou pas diplômés, issus des quartiers populaires et des milieux ruraux, aux **demandeurs d'emploi en reconversion** ainsi qu'aux femmes et aux seniors.

  L'avenir est aussi au **village "intelligent"** ! Le numérique va permettre aux élus de rationaliser la gestion des services et d'affirmer l'attractivité du territoire.
  L'Association des communautés de France (AdCF), l'Association des petites villes de France (APVF) et la Caisse des dépôts ont publié le guide "Smart city versus stupid village". Il dresse un état des lieux des besoins des petites et moyennes villes dans leur transformation numérique.

- Les projets liés au **développement durable, à la transition énergétique et à la mobilité**
  Le changement climatique est l'enjeu majeur de notre temps. Pour les entrepreneurs, il s'agit de mettre en place une économie décarbonée, plus fraternelle, solidaire et adaptée aux contraintes locales. À la campagne, les initiatives fleurissent, notamment du côté associatif. En Ardèche, par exemple, Huilétic collecte et valorise les huiles alimentaires usagées auprès des particuliers et des professionnels. Elle les filtre, ajoute un additif naturel puis les revalorise sous forme d'huile biodégradable pour chaînes de tronçonneuses.

© AFE 2018

À lire : "La transition énergétique, levier du développement local" (ex-ETD, juin 2015).
"Les territoires peu denses, terres d'innovation pour la mobilité durable" (2016)

Autre exemple, de plus grande ampleur : le projet Biovallée®. Composée de 4 communautés de communes et de 102 communes de la vallée de la Drôme, la Biovallée® couvre un tiers de la superficie du département de la Drôme. Le grand projet de ce territoire est de devenir la référence nationale en matière de développement durable et même un modèle de développement humain écologique alternatif.
En fait, la question qui se pose d'emblée, c'est de savoir si l'activité développée par le porteur de projet était déjà la sienne avant de s'installer à la campagne ou s'il s'agit d'une rupture par rapport à sa vie professionnelle antérieure.

Des exemples de création d'activités à la campagne repérées dans la presse

- Maraîchage bio de légumes et de fleurs comestibles dans la Drôme
- Une "box" pour créer ses produits d'entretien à base d'ingrédients naturels dans la Sarthe
- Présentation du projet "Fermes d'Avenir"
- Un supermarché des producteurs locaux dans le Nord
- Dans les Vosges, l'économie circulaire fait revivre un village
- Un cabinet mobile d'architecture dans le Finistère
- Christel, créatrice de Ma petite mercerie dans le Tarn (vidéo)
- La Mecanic vallée, un eldorado industriel rural en Nouvelle Aquitaine et Occitanie
- Des salons de thé

Autre caractéristique : l'activité est souvent un projet partagé en couple, le plus souvent, avec de jeunes enfants. Elle peut l'être aussi avec des personnes ayant le même type d'activité comme l'atelier boutique partagé sur la presqu'île de Crozon.

Pour aller plus loin :
Interview de Sylvie Le Calvez, rédactrice en chef du magazine *Village* : "Créer à la campagne : les nouvelles tendances", à lire sur le site de l'AFE.

Interview de Georges Persoz, responsable du service réinsertion par l'emploi en milieu rural à la fondation Raoul Follereau, à réécouter sur le site de France Inter.
Georges Persoz indique que la moitié des activités à la campagne financées par la Fondation Raoul Follereau sont des activités atypiques. Il cite l'exemple d'un fabricant de snowboards à domicile et d'un fabricant de tapis tuftés.

Retrouvez d'autres nouvelles activités pouvant être développées à la campagne au lien suivant : "Idées repérées dans la presse".

© AFE 2018

Et les idées locales de Bpifrance .

Votre activité est-elle réglementée ?

Pour le vérifier, consultez le site de l'AFE, rubrique Mon activité est-elle réglementée ? . Vous y trouverez la réglementation applicable aux principales activités : accompagnement d'enfants ou de personnes âgées, antiquaire/brocanteur, camping, centre équestre, coiffeur à domicile, entretien de la maison et travaux à domicile, gîtes ruraux, maréchal-ferrant, etc.

Aptitudes

Quelle que soit l'activité exercée à la campagne, votre professionnalisme et votre capacité d'adaptation seront des atouts majeurs pour la réussite de votre projet.

Les compétences relationnelles comptent autant, voire plus, que les compétences techniques ! Faites le point sur vos motivations, votre projet, vos qualités et aptitudes, etc. : accéder au questionnaire.

© AFE 2018

2 – Repères socio-économiques

Le marché

Quelques repères

La France est majoritairement urbaine : en 2016, 65 % des Français de métropole vivent dans les 10 % de communes denses ou de taille dite intermédiaire. Les espaces ruraux, composés des 90 % de communes peu densément peuplées (dont 36 % très peu), accueillent 35 % de la population (dont 4 % dans les zones très peu denses).

Il n'existe pas un espace rural homogène, mais plusieurs espaces ruraux fortement contrastés qui se distinguent notamment par des dynamiques démographiques ou économiques, l'influence d'aires urbaines ou encore leur éventuelle localisation sur un littoral. Cette hétérogénéité a été modélisée par la Datar qui a défini 7 types d'espaces ruraux, regroupés en trois grandes catégories :

- les campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées,
- les campagnes agricoles et industrielles,
- les campagnes vieillies à faible densité.

Les zones rurales se distinguent des villes par certains aspects et notamment par des singularités économiques : importance de l'agriculture et des forêts, activité industrielle notable, artisanat dynamique, tourisme diversifié, importantes activités résidentielles (services à la personne, commerces de produits de première nécessité, etc.). Les activités de services résidentielles ont peu à peu pris une forte importance et offrent aujourd'hui bien plus d'emplois que l'agriculture et l'industrie qui sont malgré tout toujours surreprésentées.

Après plus d'un siècle d'exode de ses habitants, l'espace rural français connaît une renaissance démographique depuis le milieu des années 1970. Dès lors, ces zones ont globalement vu leur population croître de nouveau, uniquement par l'arrivée de nouvelles personnes en provenance d'aires urbaines. Toutefois, la croissance n'a pas été homogène : certaines zones rurales sous l'influence de pôles urbains sont plus attractives que des zones rurales isolées qui ont continué à perdre des habitants.

Les motivations pour une migration des zones urbaines vers des espaces ruraux sont très diverses. Elles relèvent essentiellement de causes environnementales (cadre naturel), familiales et personnelles, sociétales ou encore économiques. Le point commun est la recherche d'une meilleure qualité de vie et d'épanouissement personnel jugés plus difficiles à atteindre dans les villes.

© AFE 2018

Ces migrations en milieu rural impliquent inévitablement des ruptures géographiques, sociales et relationnelles, mais également professionnelles qui peuvent conduire à la création ou la reprise d'une entreprise.

Les espaces ruraux comptent 1,2 millions d'entreprises du secteur marchand non agricoles (soit 29 % du parc des entreprises), dont plus de 100 000 sont localisées dans des communes très peu denses. Par ailleurs, un quart des créations d'entreprises surviennent dans des espaces peu denses (dont 3 % dans des espaces très peu denses), soit plus de 130 000 nouvelles unités en 2016. Ces espaces sont moins dynamiques que les espaces urbains en matière d'entrepreneuriat.

Les zones rurales comptent 3 catégories d'entrepreneurs selon Y. Negro :

- les héritiers,
- les natifs,
- les néo-ruraux.

Les citadins qui s'installent à la campagne ont un rôle important dans les zones rurales. Ces néo-ruraux sont perçus comme une voie prometteuse de développement économique permettant de dynamiser et diversifier le tissu économique des zones vers lesquelles ils migrent, ces dernières ayant un faible potentiel endogène de développement.

Ils constituent une forme singulière d'entrepreneurs qui se distinguent des autres entrepreneurs ruraux :

- Leur première motivation à l'entrepreneuriat est davantage liée à un style de vie qu'au profit (même si elle ne l'empêche pas).
- Ils ont une vision positive des espaces ruraux dont ils perçoivent les opportunités alors que les natifs ressentent ces espaces comme une contrainte, un handicap.
- Leurs entreprises sont souvent en lien avec les propriétés esthétiques et physiques de leur environnement alors que les natifs se concentrent davantage sur les besoins du marché local.
- Leur projet de création est intimement lié à leur projet de migration, l'un et l'autre s'influençant : soit les deux projets sont menés de front, soit la création résulte de la migration (elle survient après une période de chômage ou de salariat), soit elle en est à l'origine (l'activité permet l'installation en milieu rural).
- La rupture professionnelle qui accompagne souvent la migration est relative. Elle pousse les néo-ruraux à changer de profession pour se consacrer à une activité davantage liée à leurs compétences secondes ou leurs passions. Cette situation est plus rare lorsque l'activité créée est intellectuelle.
- La rupture géographique et sociale s'accompagne souvent d'une méconnaissance du tissu économique et institutionnel local, ainsi que de l'absence de réseau personnel sur lequel ils peuvent s'appuyer pour leur projet.

Certaines de ces particularités apparemment négatives et handicapantes peuvent fragiliser le projet. Mais peuvent aussi devenir des atouts, des sources d'opportunités. Ainsi, les néo-ruraux peuvent utiliser leurs expériences antérieures pour développer des pratiques innovantes pour leur activité et devenir compétitifs par leur différence, implanter des activités

© AFE 2018

nouvelles sur le territoire sur lequel ils s'installent, ouvrir leur activité à des marchés plus larges englobant leur espace d'origine, utiliser beaucoup moins les ressources locales pour leur approvisionnement et les ventes…

L'offre et la demande se rejoignent-elles toujours ?

De nombreux organismes associatifs, collectivités locales ou chambres consulaires contribuent au développement des territoires en favorisant le regroupement des compétences en vue d'accompagner les porteurs de projets. C'est par exemple le cas typique des **territoires d'accueil**, tout du moins ceux qui organisent réellement l'accueil d'habitants et de porteurs de projets, qui lancent même des appels à porteurs de projets *via* des annonces, des journées de découverte, etc.

Le porteur de projet pourra interroger les différents organismes locaux ou régionaux (mairie, comité d'expansion, Conseil général…) pour se renseigner à ce sujet et connaître **les animateurs de structures** ou **les agents de développement local** qui mettent en œuvre les projets de territoire.

Rencontrez les professionnels qui se tiennent à votre disposition localement. Ils vous aideront à formaliser votre projet, en attirant votre attention sur ses points faibles et ses points forts. Leur aide sera également précieuse pour préparer votre installation familiale.

Retrouvez sur le site de l'AFE les contacts et centres de ressources pour entreprendre en milieu rural.

Voir aussi en fin de document la rubrique "Organismes professionnels".

Évolution

Comment évoluent les marchés à la campagne ? Les néo-ruraux créent sans doute de nouveaux besoins, en tout cas, la revitalisation de certaines campagnes est à l'ordre du jour. Mais combien d'activités périclitent dans le même temps, faute de repreneurs (notamment dans les métiers de bouche) et d'une population suffisante sur place ?

Les Assises des ruralités ont mobilisé, de septembre à novembre 2014, l'ensemble du gouvernement autour des acteurs de terrain, réunis lors de sept ateliers thématiques organisés dans toute la France.

© AFE 2018

L'objectif était de porter un nouveau regard sur les ruralités et de les montrer telles qu'elles sont : des territoires divers au cœur de l'identité française, mais tous riches d'opportunités, d'innovation et de mutations.

Trois priorités ont été définies lors des différents ateliers pour organiser l'action publique en faveur des territoires ruraux :

- l'adaptation des politiques publiques aux besoins spécifiques des territoires ruraux, en tenant compte de leur diversité ;
- l'accompagnement des collectivités dans leur travail quotidien au service des Français ;
- le soutien des initiatives porteuses d'avenir et d'opportunités.

Le gouvernement a ensuite organisé, entre mars 2015 et mai 2016, trois Comités interministériels aux ruralités.
Le premier Comité interministériel aux ruralités a fait la synthèse des travaux et des mesures issus des Assises des ruralités.
Lors du deuxième Comité, le gouvernement a annoncé 21 nouvelles mesures pour la qualité de vie et l'attractivité des territoires.
Le troisième a permis de dresser l'état d'avancement des 67 mesures déjà mises en œuvre et d'impliquer les acteurs locaux autour de nouvelles mesures.

Lancé au printemps 2013, le Plan France Très haut débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022. L'action du Gouvernement est guidée par deux objectifs :

- d'ici 2020, garantir à tous un accès au bon haut débit ou au très haut débit et généraliser la couverture mobile de qualité,
- d'ici 2022, doter tous les territoires d'infrastructures numériques de pointe, en offrant des accès à très haut débit.

De quoi faciliter le travail de nombreux indépendants qui utilisent des outils digitaux et le télétravail pour exercer leur activité !

© AFE 2018

Clientèle

Quelques questions à vous poser

À quels besoins allez-vous répondre ? Quel est le marché local ?
La demande est soit à réveiller (commerce qui rouvre… alors que, pendant la fermeture, d'autres habitudes ont peut-être été prises par la population), soit à créer (spectacle vivant). Dans le meilleur des cas, on est attendu (certaines professions médicales, services pour les tout-petits, transports de proximité, commerces de première nécessité et, bien sûr, artisans du BTP).

À quelles conditions pouvez-vous viser des marchés plus éloignés géographiquement ou un marché national (services aux entreprises, petite fabrication industrielle, artisanat d'art qui vise une clientèle nationale, voire internationale) ?

Comment se faire accepter par la clientèle locale ?
S'adapter à la clientèle, c'est avant tout s'adapter et adopter un comportement favorable : présentation, écoute, gentillesse, façon de ne pas donner prise aux commérages, etc.

A noter : l'accueil n'est pas le même partout. Certaines régions sont plus protectionnistes, plus hermétiques que d'autres. Mais cela se joue parfois à quelques kilomètres près, d'un village à l'autre… en fonction d'une communauté, d'une école, d'une équipe municipale, d'une association en place, d'une expérience mal vécue, etc. Certaines communautés se sont refermées sur elles-mêmes alors que d'autres sont très ouvertes. D'où l'intérêt de se renseigner et de fréquenter les lieux avant !

Communication avec la clientèle

Promotion de son activité, article dans le journal local, invitation des journalistes à une inauguration, signalisation adéquate, maire coopératif, participation à la vie associative (associations de commerçants par exemple), pratique d'un sport, tout compte ! Les médias en général sont intéressés par les nouvelles initiatives en milieu rural. Le bouche-à-oreille fera ensuite la différence.

N'oubliez pas les réseaux sociaux, qui sont devenus ces dernières années des moyens de communication efficaces (Facebook, Twitter, Instagram, Pinterest, etc.).
Pour en savoir plus sur le sujet, consultez sur le site de l'AFE la page "Utiliser les réseaux sociaux pour communiquer et prospecter sur le Web".

© AFE 2018

3 – Moyens humains et matériels

Ressources humaines

Employabilité et test du projet

Avant d'envisager à embaucher du personnel (et à se renseigner sur l'offre de personnel et sa qualification), s'installer à son compte, c'est déjà créer son propre emploi.

Il est possible de démarrer progressivement, en utilisant parfois différentes formules (couveuse, partage, coopérative, etc.) à mi-chemin entre le salariat et la création d'activité proprement dite, le temps de tester le projet.

- Réaliser des vacations salariées auprès d'associations, de collectivités dans les domaines culturels, sportifs, de l'animation (cf. la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, qui prend en charge les formalités administratives d'employeur à la place du bénéficiaire du service).

- Travailler pour plusieurs employeurs (cf. "Pluriactivité", rubrique 5).

À lire aussi sur le site de l'AFE, le tableau comparatif "Entreprendre autrement".

Statut des conjoints

S'installer à la campagne est souvent synonyme de projet pour le couple. Partager le même projet, les mêmes passions, peut être très stimulant, mais peut aussi se révéler complexe ou fragiliser le projet ou l'entreprise quand l'un des deux, pour une raison ou une autre, ne peut plus assurer la même place. Il faut prévoir la possibilité pour le conjoint de poursuivre l'activité seul.

Il est aussi important de veiller à ce que les responsabilités soient partagées et que chacun ait un statut (statut des conjoints collaborateurs), ne serait-ce que pour avoir une couverture sociale, une retraite, et pour se donner des possibilités de suivre des formations ou, en cas d'échec, de s'inscrire au chômage, de se réorienter, etc.

À consulter sur le site de l'AFE, la page "Le statut du conjoint".

© AFE 2018

S'installer

Il faut choisir d'acheter ou de louer une maison, mais quelques réseaux signalent la difficulté de trouver du foncier auprès des Safer (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) ou d'obtenir un permis de construire dès lors que le projet ne s'inscrit pas dans les pratiques habituelles.

Parfois, il y a en effet pénurie de "vieilles maisons à retaper" à cause de la pression immobilière… ou d'un blocage foncier : il existe des espaces immenses libres en voie d'abandon, mais aussi une rétention très forte des propriétaires et des résidents locaux sur ce foncier.

Il existe enfin de plus en plus de "tiers lieux" : Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Hauts-de-France... plusieurs grandes régions s'engagent pour accompagner les mutations des modes de travail et favoriser l'implantation de réseaux de tiers-lieux. Avec, à la clef, l'intention d'en faire un catalyseur de développement local, en particulier pour les zones rurales.
Source **:** Localtis "De plus en plus de régions se mobilisent en faveur des tiers-lieux de travail"

Les prix

Le marché des maisons à la campagne est alimenté par les anciens corps de ferme vendus avec le terrain attenant. En 2016, le prix moyen de ce type de bien est de 160 400 euros par lot. On trouvera des exemples et la cote des prix à l'hectare sur le site Safer ou sur www.proprietes-rurales.com.

Les prix des produits agricoles continuent d'augmenter et avec eux, ceux des terres agricoles, des lopins de terre. Le prix moyen de l'hectare est de 6 030 euros en 2016, avec des disparités régionales.
Source : Les marchés fonciers ruraux en 2016 , Safer

Quelques contacts pour un projet foncier (terres, maison)

- Notaires
- Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables (installation des jeunes agriculteurs, transmission, gestion du patrimoine)
- Cef, Confédération des experts fonciers (650 experts : conseil, étude et évaluation en matière agricole, foncière et immobilière en milieu urbain et rural)

© AFE 2018

- Les agents immobiliers
- Association Terre de liens
- Les Adesea/Cnasea : www.repertoireinstallation.com
- Le maire ou l'agent de développement
- Les journaux locaux
- L'Anil, Agence nationale pour l'information sur le logement
- Les architectes pour faire un diagnostic immobilier : Adia, Association pour le diagnostic immobilier par architecte, ou FNCAUE, Fédération nationale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Achat d'un commerce à la campagne

Il s'agit souvent de reprendre un commerce qui a cessé son activité. Les clients habitués n'aiment pas le changement… Il ne faut pas croire qu'on va redorer l'image d'un commerce qui a périclité avec le vieillissement du prédécesseur. Y a-t-il suffisamment de clients potentiels dans la zone de chalandise ? S'il s'est passé trop de temps entre la reprise et le départ du prédécesseur, les clients auront pris d'autres dispositions.

La recherche d'opportunités

Passer une petite annonce ? Mettre en avant ses compétences professionnelles, le montant du capital dont on dispose, une idée de projet en rapport avec sa situation… et pas uniquement la volonté d'offrir à ses enfants une vie loin du béton et de la pollution !

N'hésitez pas à consulter les bourses d'opportunités gérées par les chambres de commerce et d'industrie et les chambres de métiers et de l'artisanat. Certaines organisations professionnelles ont également mis en ligne des bourses d'opportunités.

Différentes revues proposent également des annonces d'entreprises à reprendre :

- Le magazine *Village*
- *Le Monde des artisans*, revue qui propose aussi des annonces d'entreprises à reprendre, à retrouver sur le site de sa chambre de métiers.
- *Pic Inter*, le magazine du commerce, de la franchise et du partenariat
- *ICF, l'Argus des commerces*, transmission des fonds de commerce d'entreprise

Trop souvent, les candidats à la reprise recherchent puis se focalisent sur des affaires uniquement parce qu'elles sont financièrement à leur portée. C'est un piège...
Olivier Fougeray, intervenant spécialisé dans le conseil et l'accompagnement des transmissions d'entreprises en milieu rural, **nous éclaire sur les particularités** dont il faut tenir compte dans une démarche de reprise en milieu rural. Lire l'interview.

Pour connaître la démarche de reprise d'un fonds de commerce, consultez, sur le site de l'AFE, la partie du site consacrée aux étapes de la reprise d'entreprise.

© AFE 2018

Équipements – Immobilisations – Investissement de départ

Le BFR (besoin en fonds de roulement) est important, l'activité démarre peu à peu, il faut des fonds pour se faire connaître et pour tenir avant d'atteindre le point mort !

À lire sur le site de l'AFE, la page "Besoin en fonds de roulement".

© AFE 2018

4 – Les éléments financiers

Chiffre d'affaires – Facturation

Exemple du commerce de proximité en zone rurale :

L'ex-Direction du commerce intérieur établit le seuil de rentabilité à 170 000 euros pour un magasin tenu par une seule personne et à 231 000 euros pour un magasin tenu par deux personnes mais ces seuils sont élevés.
La rentabilité d'un commerce en milieu rural n'est souvent atteinte qu'en combinant plusieurs services ou produits : commerce fixe, livraisons, dépôt d'autres magasins spécialisés (pressing, serrurerie, photos, relais colis, point argent bancaire…), etc. Il ne faut pas être trop optimiste, mais ne pas se laisser décourager non plus par les références de viabilité des instances professionnelles pour un commerce à activité unique.

Contact : la FNDECB (Fédération nationale de l'épicerie, caviste et spécialiste en produits bio).

Financement – Aides spécifiques

Financement

Il existe des outils de financement de proximité divers et variés permettant de répondre aux besoins des porteurs de projet. Deux constats : les disparités entre territoires sont très fortes et **les outils de financement extrabancaires** arrivent en première place.

Quelques pistes :

- Les plateformes d'initiatives locales Initiative France
- France active
- L'Adie
- La Fondation Raoul Follereau
- Terre de liens
- La Nef (Nouvelle économie fraternelle)
- Les Cigales (Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire)
- Les Scop (Sociétés coopératives et participatives)

© AFE 2018

Le financement participatif

Très en vogue actuellement, il peut constituer une aide décisive pour les porteurs de projet souhaitant s'installer à la campagne. Au-delà des fonds récoltés, les avantages peuvent être considérables en termes de :
- communication : bénéficiant souvent d'un bon référencement Web, les plateformes de *crowdfunding* peuvent générer un "effet bouche-à-oreille" chez les internautes ;
- connaissance des clients : le projet peut être affiné grâce à leurs commentaires et ainsi rendre l'étude de marché plus pertinente.

Exemples de plateformes de financement participatif :

- KissKissBankBank, plateforme généraliste leader en Europe,
- Ulule, plateforme généraliste qui se revendique également no 1 en Europe,
- Bulb in Town, site de crowdfunding de proximité,
- Blue Bees, plateforme dédiée à l'agriculture, à l'agroécologie et à l'alimentation responsable,
- Miimosa, site de financement participatif de l'agriculture et de l'alimentation.

À lire :
"Financer le projet de ses rêves", dossier du magazine *Village*, no 126, hiver 2015.
"Le dernier commerce d'un village sauvé grâce au financement participatif", *Le Figaro économie,* janvier 2017
Sur le site de l'AFE, l'interview de Stéphane Vromman : "Réussir sa campagne de *crowdfunding*", février 2015.

Les principales aides à la création d'entreprise

Il faut distinguer les aides habituelles en matière de création d'entreprise et les aides spécifiques au milieu rural.

Sur le site de l'AFE, découvrez les principales :

- Aides financières
- Aides sociales
- Aides fiscales

Un certain nombre de dispositifs nationaux concernent les projets implantés :
- soit dans une zone AFR (Aides à finalité régionale),
- soit dans une ZRR (Zone de revitalisation rurale).
Liste des communes appartenant au zonage de revitalisation rurale sur le site du CGET.

D'autres aides ont été mises en place par les collectivités locales (régions, départements, communes).

© AFE 2018

Le **Pacte rural** est un dispositif d'aides financière mis en œuvre par la région Ile-de-France afin de dynamiser les commerces de proximité en territoires ruraux.
Source : Pacte rural - Aide aux commerces de proximité en milieu rural

Voir le tableau récapitulatif "Aides en milieu rural" sur le site de l'AFE.

Les outils des collectivités locales

Les collectivités locales reçoivent des aides (des services de l'État en région, du conseil départemental, de l'Union européenne avec le programme Leader), notamment dans le cadre d'un regroupement de communes qui induit un **projet de développement local** avec la création de nouveaux services pour la population (école, transport, ramassage des ordures ménagères). Elles peuvent favoriser l'installation de nouvelles activités sur la commune.
Le plus souvent, il s'agit de mettre à disposition des locaux ou du matériel, de faciliter l'investissement, avec l'accord du conseil municipal.

Il est donc important de rencontrer le maire, les élus locaux, et plus largement les gens actifs du secteur, pour les informer du projet, leur demander des informations sur les activités locales et gagner leur confiance, car leur caution morale est tout aussi importante que leur caution financière.

Et souvent, ce sont les maires qui font revivre les campagnes : en Creuse comme ailleurs, c'est possible

Aides sectorielles

Le commerce multi-services en zone rurale

Les pouvoirs publics peuvent, dans certaines régions, favoriser le maintien ou la reprise de commerces multi-services en zone rurale.

À lire sur le site de l'AFE **:** "Les aides du Fisac" (Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce).

Contacts
- La mairie
- Les chambres d'agriculture
- Les chambres de métiers et de l'artisanat
- La chambre de commerce et d'industrie
- Les Scop
- Les Direccte (Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)
- Le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires)

© AFE 2018

- La préfecture du département
- L'association Notre Village

Projets culturels

Le développement de médiathèques rurales et de relais lecture en milieu rural offre des possibilités d'interventions professionnelles en complément d'un bénévolat important. De plus, des territoires créent des résidences d'artistes en milieu rural ou soutiennent l'installation d'artistes, en les aidant à trouver un logement, des locaux et en les faisant connaître.

Contacts

- La Drac (Direction régionale des affaires culturelles)
- L'ADBDP (Association des bibliothèques départementales de prêt)

Les bistrots de pays

"Bistrot de pays" est un label attribué à des établissements implantés dans des villages de moins de 2 000 habitants et qui acceptent de respecter une charte qualité (qui comprend l'accueil et une information touristique, la valorisation des produits du terroir, etc.).

© AFE 2018

5 – Informations sociales et fiscales

Contexte général

Les règles (qualifications pour s'installer, conditions d'exercice de l'activité…) dépendent du secteur. Les dossiers Projecteurs et la rubrique "Activités réglementées" du site de l'AFE peuvent vous aider.

Statut pour entreprendre à la campagne

Le cadre légal pour entreprendre à la campagne dépend notamment de la nature de l'activité exercée : commerciale, artisanale, agricole ou libérale.
Mais dans tous les cas, il faudra choisir entre :
- s'installer en entreprise individuelle,
- ou créer une société.
Pour en savoir plus sur les critères de choix du statut, consultez sur le site de l'AFE la page "Choisir un statut juridique".

Si votre activité est agricole, comme tout entrepreneur, vous aurez le choix entre l'entreprise individuelle et la société.
Mais attention, en cas de société, il existe des structures spécifiques : les sociétés d'exploitation agricole (SCEA, GAEC, EARL, etc.).

L'APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture) a réalisé un tableau comparatif de ces sociétés.

Il existe plusieurs CFE (centres de formalités des entreprises) selon la nature de l'activité et la structure juridique choisie :

- la CCI (chambre de commerce et d'industrie) pour les commerçants et les sociétés,
- la Chambre de métiers et de l'artisanat pour les artisans,
- l'Urssaf pour les professions libérales,
- la Chambre d'agriculture pour les agriculteurs,
- le Greffe du tribunal de commerce pour les agents commerciaux,
- il existe aussi des statuts spécifiques pour les artistes.

L'exercice de plusieurs activités peut entraîner l'inscription à plusieurs CFE.

Pour en savoir plus sur le CFE, consultez sur le site de l'AFE la page "Centre de formalités des entreprises".

© AFE 2018

Il existe aussi des initiatives collectives.
À lire : "L'entrepreneuriat collectif en milieu rural", réalisé par l'Agence de diffusion et d'information rurales (Adir), 2013.

Pluriactivité

Entreprendre à la campagne, et pourquoi pas en montagne, où la pluriactivité est fréquente ?
La pluriactivité, ce sont des activités au croisement de plusieurs créneaux (activité artisanale, tourisme et production agricole ; exemple : les paysans-boulangers) ou de différents secteurs. On pourra, par exemple, maintenir un commerce en milieu rural qui fera à la fois office de café, de bureau de poste et d'épicerie, en faisant travailler ensemble le secteur public, le secteur associatif et le secteur privé.

Les pluriactifs paient des cotisations sociales et des impôts sur leurs différents revenus.

Consultez sur le site de l'AFE la page "Cumul de deux activités indépendantes".
À lire également sur le site de l'AFE, la page "Cumul d'une activité indépendante et d'un emploi salarié".

Le site de la MSA (régime de protection sociale pour l'ensemble de la profession agricole) consacre également sur son site une rubrique à la pluriactivité des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole.

Organismes sociaux

Selon la structure juridique choisie et la nature de l'activité, vous dépendrez pour votre protection sociale du régime général des salariés, de la sécurité sociale pour les indépendants (ex RSI) ou de la MSA (pour les activités agricoles).

Certains organismes proposent des guides de création d'entreprise à télécharger : le site www.secu-independants.fr et www.unasa.org (libéraux).

© AFE 2018

Fiscalité

Plusieurs aspects peuvent intéresser le créateur d'entreprise à la campagne :

Si vous vous installez dans une zone de revitalisation rurale (ZRR) vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, d'avantages fiscaux consistant en une exonération temporaire d'impôt sur les bénéfices et d'impôts locaux.

Pour en savoir plus : se renseigner au centre des impôts ou consulter sur le site de l'AFE la page "Exonérations d'impôts en faveur des entreprises implantées dans une ZRR".

Que votre activité soit commerciale, artisanale, libérale, vous pouvez bénéficier du **régime de la micro-entreprise (micro BIC ou micro BNC)** qui est particulièrement adapté pour tester votre activité les premières années avec un formalisme très simplifié.

Pour en savoir plus, consultez sur le site de l'AFE la page "Le micro-entrepreneur (auto-entrepreneur) ".

Le régime micro BA remplace depuis 2016, pour les revenus agricoles, le régime du forfait agricole. Il est l'équivalent du régime de la micro-entreprise pour les petites exploitations agricoles. Il permet de déterminer de manière forfaitaire le montant du bénéfice imposable et les cotisations sociales tout en bénéficiant de formalités comptables allégées.

© AFE 2018

6 – Contacts utiles

Institutionnels

- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : www.agriculture.gouv.fr
- DGE (Direction générale des entreprises) : http://www.entreprises.gouv.fr
- CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) : http://www.cget.gouv.fr
- Directions départementales des territoires (DDT) et directions régionales de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (Draaf) : https://www.service-public.fr/annuaire.

Organismes professionnels

- Le réseau rural français
  Il regroupe les organisations et administrations travaillant dans le domaine du développement rural en s'appuyant sur un réseau dans chaque région française. Dans le cadre du programme spécifique 2014-2020, pour lequel le ministère de l'Agriculture est l'autorité de gestion, cinq thématiques de travail ont été retenues :
  - Agroécologie
  - Économie circulaire
  - Économie sociale et solidaire
  - Lien urbain/rural
  - Gouvernance alimentaire locale

- Le réseau des Chambres d'agriculture
  Créé dans les années 1920 afin d'être un interlocuteur privilégié des instances publiques pour représenter les intérêts du monde agricole, le réseau des Chambres d'agriculture contribue activement depuis les années 60 au développement agricole en reprenant la mission publique assumée jusque-là par l'État. Aujourd'hui, cette double mission se déploie dans le champ économique, social et environnemental, ainsi qu'à l'échelle locale, nationale et européenne. Les Chambres coopèrent avec les pouvoirs publics et les collectivités territoriales à la réalisation de projets en matière de politique agricole, de gestion des ressources naturelles et de la forêt, de développement économique, d'environnement, etc.
  Elles accompagnent les agriculteurs dans leurs projets d'installation ou de développement en leur apportant une assistance effective sur les aspects techniques, économiques, administratifs et personnels pour leur permettre de réussir dans leur vie professionnelle et personnelle.

© AFE 2018

- Réseau Civam (réseau des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) œuvre pour le développement agroécologique, le maintien et le développement des activités agri-rurales.

  À noter : ce réseau a développé différents dispositifs innovants destinés à accompagner les porteurs de projets. On peut signaler la démarche "Stimuler le territoire par l'emploi et les projets" (Step), qui vise à mobiliser porteurs de projets et élus-acteurs locaux sur l'idée de repérage de potentialités de **création de richesses à partir des ressources et des besoins locaux.**

- Le réseau Relier (Réseau d'expérimentations et de liaisons des initiatives en espace rural) a pour but de créer et d'animer des lieux d'échange et de mise en réseau des personnes qui font le choix de s'installer en milieu rural. Le site Internet permet, entre autres, de s'informer, de découvrir des initiatives, de prendre des contacts.

- Terres de liens : réseau associatif qui accueille et accompagne les paysans pour leur accès à la terre, informe et rassemble le public autour des enjeux fonciers et agricoles.

- Les Localos : Collectif des projets en campagne, du développement local, de l'autonomie et de l'impertinence basé à Limoges. Porté notamment par Jean-Yves Pineau, ex-directeur du Collectif Ville Campagne.

- Le réseau des Amap (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) a pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable. Le principe est de créer un lien direct entre paysans et consommateurs, qui s'engagent à acheter la production de celui-ci à un prix équitable et en payant par avance.

- Reneta : le réseau national des espaces-test agricoles a pour objet la promotion du test d'activité pour favoriser l'installation agricole.

- L'Agence BIO est la plateforme nationale pour la promotion et le développement de l'agriculture biologique, groupement d'intérêt public qui rassemble des représentants des pouvoirs publics (ministères en charge de l'agriculture et de l'écologie) et des professionnels (Fnab, Apca, Synabio et Coop de France).

- Accueil paysan, basé à Grenoble, propose information et soutien technique au montage de projets dans le tourisme à la ferme.

- Peuple et culture : la commission rurale de ce réseau regroupe des associations qui soutiennent et accompagnent les créateurs.

- L'association Notre village, implantée en Corrèze, rassemble des maires de communes françaises de moins de 2 000 habitants. Elle met en relation les particuliers désirant s'installer en milieu rural et les collectivités locales cherchant des repreneurs ou créateurs d'activité.

© AFE 2018

- L'association Nouvelles ruralités, créée en octobre 2015 par des élus ruraux ainsi que des universitaires, vise à défendre la richesse des territoires ruraux et leur apport au développement local (en savoir plus).

- Les réseaux d'accompagnement à la création-reprise d'entreprises : chambres consulaires, Initiative France, France Active, Adie, BGE, Union des couveuses, Coopérer pour entreprendre, etc. avec leurs relais en milieu rural, aident plus particulièrement les créateurs d'entreprises ruraux : retrouvez ces réseaux dans la rubrique « Qui peut vous aider ? » du portail de l'AFE.

Sites Internet de régions, départements, "pays", à destination des futurs habitants/entrepreneurs ruraux

- Auvergnelife.tv
  Pour pérenniser son renouveau démographique, l'Auvergne ne lésine pas sur les moyens et vise particulièrement les actifs de 20 à 35 ans. Elle leur propose depuis plusieurs années de nombreuses aides au logement et à la création d'entreprise.

  Exemple d'initiative auvergnate : "Place aux jeunes", qui vise à favoriser la création et la reprise d'activité en Haute-Loire dans le Pays de Lafayette.

- Vivreaupays.pro : un site qui s'adresse à ceux qui désirent s'installer en Aveyron, Tarn et Quercy. À lire : "Ces territoires ruraux qui font le pari de l'attractivité", par Localtis, février 2016.

- Soho-solo-gers.com : un site qui s'adresse à ceux qui désirent s'installer dans le Gers.

- Lozerenouvellevie.com

- Beaujolais-vertvotreavenir.com

- Adar-Civam.fr (Association pour le développement agricole et rural du Boischaut Sud, au sud des départements de l'Indre et du Cher)

- Quittezparispourentreprendre.com (… dans la Sarthe)

  Pour obtenir des informations pour le choix du territoire d'installation et la construction du projet, consultez la page AFE : "Contacts et centres de ressources pour les projets en milieu rural".

© AFE 2018

Centres de ressources

- Trame, tête de réseau pour l'appui méthodologique aux entreprises, association d'agriculteurs qui intervient dans les secteurs suivants : agriculture, tourisme rural, services en milieu rural. Le réseau Trame est basé à Paris.

- ABioDoc, centre national de ressources en agriculture biologique (63).

Formations

L'offre de formation varie en fonction de votre région. Rapprochez-vous de votre Conseil régional pour connaître les formations proposées sur votre territoire.

Exemples :

- La licence professionnelle "Entreprendre en territoire rural", dispensée à l'IUT d'Allier à Montluçon.

- Le Crefad à Clermont-Ferrand propose des formations pour accompagner la création et la transmission d'entreprise en milieu rural.

- L'Afrat, Association pour la formation des ruraux aux activités du tourisme, pour les porteurs de projets touristiques ruraux, à Autrans (38).

- Le CFPPA de Montmorot (39) propose des formations à l'installation agricole (polyculture-élevage, agriculture biologique et diversification, plantes à parfum, aromatiques et médicinales) et des formations à la création d'activité en milieu rural (activités touristiques et de services en milieu rural, traction animale, plantes aromatiques et médicinales, paysan boulanger fournier).

© AFE 2018

- Le CFPPA, Centre de formation professionnelle et de promotion agricole, de la Dordogne, propose des parcours de formation liés au milieu rural prenant en compte les projets des stagiaires.

Plus généralement, la formation à la création d'une entreprise peut être suivie grâce aux principaux réseaux d'accueil des porteurs de projets.

Pour aller plus loin, consultez sur le site de l'AFE la page "Suivre une formation à la création d'entreprise".

Salons, manifestations, concours

- Salon Parcours France, le salon pour vivre et travailler en province, en octobre à Paris.
- Salon international de l'agriculture, annuel, Paris Porte de Versailles.
- Le collectif Quittez Paris pour entreprendre invite tous les Franciliens qui désirent créer ou reprendre une entreprise et qui rêvent parallèlement de quitter Paris un jour de les rencontrer chaque année au Salon des entrepreneurs.
- La Start'up est dans le pré est un concours "itinérant" de créations d'entreprises en milieu rural ou rurbain, pour accélérer les projets des entrepreneurs locaux et attirer des candidats à la reprise de projets. Plusieurs éditions de ce concours ont eu lieu (dans l'Aude, en Lozère, dans l'Hérault…).Initiatives portées par Pierre Alzingre au sein de "Tous Entreprenants ".
- Le Grand prix des bonnes nouvelles des territoires : ce concours a pour objectif de recenser les initiatives locales de développement et de repérer les plus novatrices en raison de leur caractère réussi, reproductible et exemplaire. Il a lieu chaque année.
- À lire également sur le site de l'AFE, l'agenda des manifestations.

© AFE 2018

7 – Sources d'informations

Liens utiles

- Repertoireinstallation.com : site d'offres de transmission/reprise d'exploitations agricoles, géré par l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture.
- Jeminstallepaysan.org : site des associations pour le développement de l'emploi agricole et rural qui regroupent des paysans, majoritairement membres de la Confédération paysanne.
- e-territoire : cette plateforme vise à améliorer la visibilité des besoins (emplois, entreprises à reprendre) et des atouts des territoires ruraux.
- Femmes rurales (de Rhône-Alpes) : créé par WECF France (antenne française de l'association Women in Europe for a Common Future), ce site a pour objectif de promouvoir la place des femmes entrepreneuses et créatrices d'activités en milieu rural, et de mettre à leur disposition un espace de solidarité et d'entraide.
- Zevillage.net : site participatif d'information consacré aux nouvelles formes de travail : travail à domicile, *coworking*, travail collaboratif, mobilité, temps partagé, groupement d'employeurs, travail indépendant, etc.
- Cestfaitici.fr : présente l'activité d'artisans isérois (potiers, ébénistes, maroquiniers, etc.) installés en ville et à la campagne. Objectif : faire connaître ces artisans aux consommateurs.

Ouvrages, études, articles, films

Ouvrages/études/ sondages sur la ruralité

- Séverine SALEILLES, *L'imbrication projet de vie / projet entrepreneurial chez les entrepreneurs néo-ruraux*, Management et sciences sociales, 2006, 1 (1), pp. 57-68.
- Séverine SALEILLES, *Les trajectoires des entrepreneurs néo-ruraux*, Journal of social management – Revue européenne des sciences sociales et du management, 2010, 8 (1 & 2), pp.137-160.

© AFE 2018

- CGET – Observatoire des territoires, *Emploi et territoires – Synthèse du rapport 2016 de l'Observatoire des territoires*, En bref n° 30, 2016.

- François CLANCHE, *Trente ans de démographie des territoires*, Insee Première n°1483, 2014.

- CGET – Observatoire des territoires, *Dynamique de population*, Fiche d'analyse du CGET, 2017.

- Mohamed HILAL, Cécile DETANG-DESENDRE, Yves SCHAEFFER, *Vers l'égalité des territoires*, Dynamiques, mesures politiques, ministère de l'Egalité des territoires et du Logement, 2013.

- Mohamed HILAL, Aleksandra BARCZAK, François-Pierre TOURNEUX, Yves SCHAEFFER, Marie HOUDART, Dominik CREMER-SCHULTE, *Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM)*, Datar, 2011.

- Guillaume de RUSSE, *Comment promouvoir le dynamisme économique des espaces ruraux ?*, Conseil économique, social et environnemental, 2015.

- Régis MEYRAN, *Quitter la ville*, Sciences humaines n° 288, 2017.

- CGET – Observatoire des territoires, *Aménager les nouvelles ruralités*, En bref n°3, 2015.

- Pierre PSITRE, *Recensement de la population pour l'étude des reprises démographiques et des migrations résidentielles dans l'espace peu dense (1975-2011),* Economie et statistique n°483-484-485, 2016.

- Jean FRANÇOIS-PONCET et Claude BELOT, *Le nouvel espace rural français*, Rapport d'information du Sénat, 2008

- Y. NEGRO, *L'héritier, le natif et les néo : trois profils de créateurs d'entreprises non agricoles en milieu rural*, Revue de l'économie méridionale, Université de Montpellier I, 1995.

- Place des jeunes dans les territoires ruraux, Cese 2017

- La ruralité, expression des dynamiques des départements innovantes, Assemblée des départements de France, 2016

- "Pour vivre heureux, vivons... en ville ou à la campagne ?" par l'Institut CSA, 2015.

© AFE 2018

Informations sectorielles : dossiers AFE

Les **dossiers Projecteurs** de l'AFE contiennent toutes les informations indispensables **pour construire un projet** : chiffres clés du secteur, étude de marché, conseils, moyens pour démarrer, ratios, aides sectorielles, réglementations, organismes, salons, sites…
Plusieurs de ces dossiers portent sur des activités pouvant être développées à la campagne :

- *Ouvrir un commerce de fruits et légumes, devenir primeur* - 2017
- *Ouvrir un salon de coiffure, devenir coiffeur/coiffeuse à domicile* - 2017
- *Services aux personnes* - 2017
- *Ouvrir une boulangerie* - 2017
- *Se lancer dans le bien-être : médecines douces, relaxation massage* - 2017
- *Ouvrir ou reprendre un camping* - 2016
- *Commerce de produits bio, modes alimentaires* - 2016
- *Gîtes ruraux –Chambres d'hôtes* - 2015

Les **dossiers Émergence** de l'AFE présentent des métiers ou secteurs d'activité en pleine croissance. Cette collection est consacrée aussi bien aux métiers nouvellement créés qu'aux professions plus anciennes qui connaissent une seconde jeunesse.

- *Food Truck, restauration nomade* - 2017
- *Ouvrir une brasserie indépendante* - 2017
- *Silver Economy : nos aînés au secours de la croissance* – 2016

Découvrir toute la collection des dossiers Projecteurs et des dossiers Emergence de l'AFE.

Informations sectorielles : ouvrages, articles, films

- *L'eldorado des campagnes*, reportage en ligne sur Francetvinfo.fr, diffusé sur France 2 mars 2016 : des trentenaires, ex-citadins, présentent leur nouvelle ville et leurs nouvelles activités dans la Drôme rurale.

- *Les Néo-paysans*, par Gaspard d'Allens et Lucile Leclair, 2016.

- *10 clés pour réussir dans les circuits courts*, par Jacques Mathé, 2016.

- *Guide juridique et fiscal du tourisme rural*, en ligne, Francis Varennes, 2018.

- Chambres d'hôtes : comment réussir sa nouvelle vie, émission de France Inter, février 2016.

- Ouvrages des Éditions du Puits Fleuri pour découvrir des activités pouvant s'exercer en milieu rural. Exemple : Ouvrir et gérer des chambres d'hôtes.

© AFE 2018

- Fiches conseils du site Parcours France (pour créer un restaurant wok, une société de randonnée, un gîte écologique, une yaourterie, etc.).

Médias/Revues

- Le magazine *Village*, la revue pour construire sa vie à la campagne.
- Carnets de campagne sur France Inter et blog de Philippe Bertrand, animateur de Carnets de campagne.
- La chaîne Demain.fr propose une émission sur la création/reprise d'entreprise.
- *Transrural Initiatives*, revue des territoires ruraux.
- La revue du Réseau rural français

© AFE 2018